

Procès-Verbal

Séance du 15 Novembre 2023

L' an 2023 et le 15 Novembre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL sous la présidence de
THIRIAT Daniel Maire

Présents : M. THIRIAT Daniel, Maire, Mme GORNET Isabelle, MM : BERNARDO Frédéric, CHAMPAGNE Laurent, DIDELOT Jean-Paul, FENARD Jean-Pierre, GABRIEL Patrice, MASSICARD Fabrice, ODIN Pascal

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : DUVERGEY Jean-Louis à M. GABRIEL Patrice, THIVET Julien à M. BERNARDO Frédéric

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 10/11/2023

Date d'affichage : 10/11/2023

Acte rendu exécutoire

après dépôt en
le : 17/11/2023

et publication ou notification
du : 17/11/2023

A été nommé(e) secrétaire : M. ODIN Pascal

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

ACHAT POUR EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE SITUEE DANS LA SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES - 2023-056

ACHAT DE MOBILIER POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE SITUEE DANS LA SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE ET DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF - 2023-057

ACHAT DE MOBILIER POUR LA SALLE PRINCIPALE SITUEE DANS LA SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE - 2023-058

ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA CREATION DU LOTISSEMENT LES MIRABELLIERS - 2023-059

ACHAT POUR EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE SITUEE DANS LA SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES VOSGES

réf : 2023-056

Monsieur le Maire présente le projet d'achat de mobilier pour la bibliothèque située dans la salle multi-activités intergénérationnelle, selon le devis présenté par la Société Bureau Bibliothèque Scolaire de Kaysersberg (68240) pour un montant HT de 26 297,12 € et l'équipement informatique par PIERROT INFORMATIQUE de Contrexéville pour un montant de 2 404,17 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte les devis et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges, et autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ACHAT DE MOBILIER POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE SITUE DANS LA SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE ET DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF

réf : 2023-057

Monsieur le Maire présente le projet d'achat de mobilier pour l'accueil périscolaire situé dans la salle multi-activités intergénérationnelle, selon le devis présenté par la Société Bureau Bibliothèque Scolaire de Kaysersberg (68240) pour un montant HT de 20 883,85 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et sollicite une subvention auprès de la CAF des Vosges, et autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ACHAT DE MOBILIER POUR LA SALLE PRINCIPALE SITUEE DANS LA SALLE MULTI-ACTIVITES INTERGENERATIONNELLE

réf : 2023-058

Monsieur le Maire présente le projet d'achat de mobilier pour la salle principale situé dans la salle multi-activités intergénérationnelle, selon le devis présenté par la Société Bureau Bibliothèque Scolaire de Kaysersberg (68240) pour un montant HT de 13 834,90 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis, et autorise le Maire à signer toutes les pièces administratives.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA CREATION DU LOTISSEMENT LES MIRABELLIERS

réf : 2023-059

Le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la création du lotissement les Mirabelliers, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, pour la conclusion du marché correspondant ;

Après l'ouverture des offres, celles-ci ont été analysées et il s'avère que l'offre suivante est économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères fixés dans le règlement de consultation :

PEDUZZI TP SAS, 73 Grande Rue - BP 90001 - SAINT-AMÉ - 88127 VAGNEY CEDEX

Après délibération, le conseil municipal :

- attribue le marché à la société PEDUZZI pour un montant total HT de 174 935 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec ladite société, aux conditions financières évoquées, ainsi que toutes les pièces se rapportant au présent dossier, y compris les documents d'exécution tels que les avenants éventuels.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Secrétaire de séance
M. ODIN Pascal



En mairie, le 17/11/2023
Le Maire
Daniel THIRIAT

